Artisanat et économie romaine :

Italie et provinces occidentales de l'Empire

Monographies *instrumentum*
32

Collection dirigée par
Michel Feugère

sous la direction de
Michel Polfer

Artisanat et économie romaine :

Italie et provinces occidentales de l'Empire

Actes du 3e colloque international d'Erpeldange (Luxembourg)
sur l'artisanat romain — 14-16 octobre 2004

éditions monique mergoil
montagnac
2005

Tous droits réservés
2005

Diffusion, vente par correspondance :

Editions Monique Mergoil
12 rue des Moulins
F-34530 Montagnac

Tél/Fax : 04 67 24 14 39 - portable : 06 73 87 13 91
e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN : 2-907303-93-7
ISSN : 1278-3846

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)
sans l'autorisation expresse des Editions Monique Mergoil

Logo de la collection :
tourneur celtique en bronze (dessin F.-J. Dewald)
(avec l'aimable autorisation du Prof. A. Haffner)

Textes : auteurs
Saisie : *idem*
Illustrations : v. les crédits photographiques
Maquette : WISA Lektorat+Satz Frankfurt a. M. (Allemagne)
Tél. : 0049 - 69 - 72 32 03 ; e-mail : WISA-Lektorat@arcor.de
Couverture : Ed. Monique Mergoil
Imprimerie numérique : Maury S.A.
ZI des Ondes, BP 235
F - 12102 Millau Cedex

Sommaire

Avant-propos (Michel Polfer) 6

Arnaldo MARCONE
Riflessioni sugli aspetti giuridici dell'artigianato romano 7

Peter HERZ
Der römische Staat und die Wirtschaft. Staatliche Eingriffe in das Wirtschaftsleben (Kontrolle von Ressourcen) 17

Sabine DESCHLER-ERB
La contribution de l'archéobiologie à l'étude de l'artisanat romain 31

Jeanne-Marie DEMAROLLE
Artisanat et sacré en Gaule romaine : de modestes jalons 39

Michel POLFER
Römerzeitliches Handwerk im ländlichen Raum – Erste Ergebnisse zur *Gallia Belgica* . . . 55

Peter ROTHENHÖFER
Strukturen des Handwerks im südlichen Niedergermanien. I. Metallverarbeitendes Handwerk 65

Günther MOOSBAUER
Siedlungstyp und Handwerksform in Raetien . . 75

Sara SANTORO
La ricerca P.A.A.R. sull'artigianato romano nell'Italia del Nord : stato della ricerca e primo bilancio scientifico 83

Kordula GOSTENČNIK
Schriftquellen zu Rohstoffgewinnung und handwerklicher Produktion in Noricum . . . 97

Grégory SCHUTZ
L'artisanat antique dans l'espace urbain : essai de synthèse sur l'agglomération de Reims *Durocortorum* (Marne, France) et première approche topographique 111

Anika DUVAUCHELLE
Les métiers du bois à l'époque romaine sur le territoire helvétique 125

Xavier DERU
Les structures de l'atelier de potiers gallo-romain des « Quatre Bornes » aux Rues-des-Vignes (Nord). Bilan provisoire 139

Patrice HERBIN et Daniel ROGER
avec la collaboration d'Emmanuel CALONNE
Une production de céramique commune à pâte claire à Famars (Nord) 147

Jean-Paul PETIT
avec la collaboration de Pierre-Aimé ALBRECHT
L'artisanat alimentaire dans les petites villes gallo-romaines de Bliesbruck (France, département Moselle) et Schwarzenacker, (Allemagne, Land de Sarre) au IIIe siècle apr. J.-C. 169

Artisanat et sacré en Gaule romaine : de modestes jalons

Jeanne-Marie Demarolle

Au carrefour de l'économie et de la religion les productions artisanales, indispensables aux célébrations du culte offrent, a priori, des perspectives de recherche nombreuses et diversifiées. En effet, qu'il s'agisse du mobilier liturgique ou des offrandes, tous les secteurs de l'artisanat sont concernés, étant donné la variété des supports dont l'illustration jointe ne donne qu'un faible aperçu. D'autant plus faible que, amputée de l'essentiel des mobiliers en matières organiques et victime du recyclage, la documentation archéologique elle-même, en dépit de certains amoncellements particulièrement spectaculaires (tels ceux du Châtelard de Lardiers) retrouvés dans des sanctuaires, apparaît encore bien lacunaire au regard de la réalité antique. La conquête, le calendrier de Coligny (fin du I^er^ ou II^ème^ siècle) le prouve bien, n'a pas mis fin à l'organisation saisonnière des cycles religieux dans une population gauloise qui, aux dires mêmes de César (*B.G.* VI, 16) « se passionnait immodérément pour les choses de la religion », mais elle y a ajouté les manifestations propres aux divinités gréco-romaines et aux nouvelles formes de culte. Surtout, l'encadrement et donc la gestion des lieux sacrés, frappés par l'interdiction du druidisme, ont été placés dans un tout autre contexte et ont vraisemblablement connu des évolutions difficiles à mesurer[1] mais qui ont eu d'inévitables conséquences sur les pratiques. A eux seuls les temples dits de tradition celtique représentent plus de six cents sites religieux, réputés avoir attiré des foules considérables. Autrement dit, ces lieux sacrés, dont la plupart ont été fréquentés sans discontinuer du 1^er^ au IV^ème^ siècle, doivent être considérés, bien qu'on n'en fasse guère état, comme des sites de consommation majeurs pour les besoins du culte, les nécessités de pratiques tant individuelles que collectives mais aussi, dans une certaine mesure, pour le simple approvisionnement des fidèles que rassemblaient processions, sacrifices et banquets.

La vie des sanctuaires et la pratique religieuse au quotidien supposaient, de fait, une gestion que le cadre institutionnel et juridique romain devait définir avec autant de précision que la formulation du *votum* (Van Andringa 2002, 119 et *Dig*. 50, 12, 2). Mais, sur les détails de cette gestion, les mentions diverses de prêtrises (*flamen*, *sacerdos*) et de responsables (*ordo*, *res publica*, *antistes*, *curator, apparitor* dans le culte de Cybèle), d'*arca, de stips* ou encore les dédicaces évergétiques, qui s'adressaient majoritairement aux divinités (Frézouls 1984, 36 et 42 souligne que la consécration des autels représente 12,5 % des évergésies pour les cinq provinces), apportent peu de lumière. On a émis l'hypothèse fort intéressante à ce propos (S. Deyts dans Collectif 1994, 157) que des personnages tenant des tablettes au sanctuaire du Tremblois (Côte-d'Or) représentaient des responsables des comptes, mais aucune statue entière n'a encore été retrouvée et il faudrait disposer d'une documentation plus large.

Dans l'ensemble, on constate que les productions artisanales qui ont servi de support à la piété tiennent une place restreinte dans les études récentes, que celles-ci émanent de spécialistes de la religion ou de spécialistes de l'artisanat.

Depuis une vingtaine d'années, la lecture de la vie religieuse en Gaule romaine s'est de plus en plus orientée vers l'identification des pratiques religieuses (Tuffreau-Libre 1992, 128–139 ; Fauduet 1993, 100–150) dans leur dimension anthropologique et civique (Derks 1998 ; Van Andringa 2002), mais le domaine des implications économiques des gestes dévots reste

[1] A. Chastagnol (1995) a montré comment l'évolution du formulaire du culte impérial correspond à une « réforme » à l'époque d'Hadrien mais d'autres « réformes » ayant des incidences sur les pratiques et les objets de piété peuvent nous échapper.

encore peu abordé. Le renouvellement des études sur les comportements religieux en Gaule replace d'abord ceux-ci dans le cadre institutionnel de la *civitas* et l'analyse des formes de piété tend à montrer comment « l'intégration des populations provinciales a pu avoir des conséquences sur l'évolution du système religieux des communautés gallo-romaines » (Van Andringa 2002, 206), sans s'attacher aux implications économiques du phénomène dans ce même contexte provincial.

Or, l'activité rituelle dont les sanctuaires sont le cœur doit aussi susciter des interrogations sur les modalités de fabrication et de commercialisation des artefacts retrouvés. Qui passe commande des objets de culte, par qui et où ces objets, les offrandes et les ex-voto sont-ils fabriqués ? La présence d'un sanctuaire provoque-t-elle l'implantation d'ateliers spécialisés dans « l'artisanat sacré » sur le site cultuel même ou bien ceux-ci sont-ils à rechercher dans les agglomérations proches ? Ces interrogations restent d'actualité, bien que des questions fondamentales d'ordre économique aient déjà été formulées voici plus de dix ans (Clauss 1992, 14–15 pour les repas communautaires mithriaques, Fauduet 1993, 135) et que la démarche de J.-P. Morel à propos du grand dépôt votif de Teano en Campanie qui court sur cinq siècles (fin VIè à début I^er^ siècle, Morel 1992) soit un apport substantiel. Jusqu'à présent, à notre connaissance, alors que l'artisanat et les artisans représentent, eux aussi, un champ de recherche particulièrement actif, et que les multiples travaux menés ces vingt dernières années sur les agglomérations secondaires aient défini des catégories où vie religieuse et vie artisanale sont en rapport étroit[2], aucune des études récentes consacrées à divers aspects du travail artisanal (Polfer 1999 et 2002, *CCGlotz* 2002) ou à la méthodologie des recherches à partir d'enquêtes et d'études de cas en Cisalpine (Santoro Bianchi 2003) n'a cherché à établir de corrélation entre le phénomène religieux et les processus productifs. Celle-ci a pourtant sa place dans les problématiques de la romanisation : l'importation de pratiques nouvelles (*votum*, *stips*, *ara*…) et de techniques étrangères (figurines en terre cuite, lapidaire…), le recours à l'écrit (noms des divinités, formule *VSLM* inscrite sur marbre, métal, tuiles ou enduits peints, boîtes à sceau) comme nouveau mode de communication entre l'homme et les dieux, révèlent les changements de comportements dont les productions artisanales sont devenues les traceurs.

On peut donc se demander, face au renouvellement des recherches tant sur la religion que sur l'artisanat de la Gaule, si le rapport entre la sphère religieuse et le monde artisanal n'a pas été établi faute de documentation ou de documentation exploitable ou parce que celle-ci n'offre rien de spécifique permettant d'identifier des artisans installés près de sanctuaires et / ou fabriquant des produits exclusivement destinés à ces lieux sacrés. C'est là le point de départ de cet état des lieux qui ne saurait prétendre à l'exhaustivité : nous avons en effet exclu des investigations les témoignages qui concernent les pratiques domestiques, les données étant particulièrement hétérogènes et éparpillées, pour nous en tenir aux rapports entre l' artisanat et les sanctuaires, mais sans toutefois prendre en compte ce qui relève de la construction et de l'entretien des bâtiments. Il s'agit donc seulement ici d'attirer l'attention, à partir de quelques exemples[3], sur un aspect encore méconnu de l'artisanat, en reprenant les rares mentions transmises par les sources ainsi que des mobiliers sacrés retrouvés et récemment publiés (Nickel 1999 ; Mangin *et alii*, 2001–2002 ; Martens et De Boe 2004).

1 Pratiques de culte et activités artisanales : peu de sources textuelles.

Le corpus des textes littéraires et épigraphiques disponible pour la Gaule compte peu de nouveautés et reste disparate. Pline l'Ancien relate (*H. N.* XXXIV, 18, 45), en énumérant diverses statues colossales, que les Arvernes en firent exécuter une de Mercure par Zenodoros qui revint à quarante millions de sesterces, après avoir nécessité dix ans de travail[4]. Cette magnifique réalisation décida Néron à s'adresser à Zenodoros pour sa propre statue, le fameux colosse haut de 120 pieds. On peut penser que la *civitas* arverne elle-même passa la commande auprès de cet artis-

[2] Depuis la publication sur la Franche-Comté en 1986, le colloque *Aquitania* de 1990, et celui de Bliesbruck-Reinheim en 1992 ce thème a impulsé de nombreuses enquêtes, et les typologies ont fait une place aux agglomérations dont la fonction religieuse prédominante est elle-même le moteur d'activités artisanales et commerciales. Il reste quand même impossible d'aller très loin dans une compréhension fine des relations entre la présence religieuse et la vie artisanale, qu'il s'agisse de Civaux (Pictons), Deneuvre(Leuques), Tirlemont (Tongres), Jouars-Ponchartrain(Carnutes), Entrains (Eduéens) ou encore Estrées-Saint-Denis pour s'en tenir à quelques exemples. Le point sur la recherche en matière d'agglomérations secondaires vient d'être fait par J.-P. Petit avec rappel de la bibliographie : J.-P. Petit, Les agglomérations secondaires de la cité des Médiomatriques, *CAG 57/1*, 161–176.

[3] Il ne s'agit effectivement que de quelques exemples parmi ceux que fournissent différents travaux auxquels il convient de se reporter plus particulièrement : Fauduet 1993, Collectif 1994, Van Andringa 2000.

[4] Précisons toutefois que le montant du prix résulte d'une correction, le manuscrit indiquant seulement une somme dérisoire CCCC.

Fig. 1 — Dédicace à Rosmerta d'Escolives – Sainte-Camille, Yonne (Deyts 1992, 120).

te grec, sculpteur mais aussi ciseleur de coupes pour le gouverneur d'Aquitaine d'alors (*H.N.* XXXIV, 18, 47), qui est peut-être même intervenu pour la commande auprès de Zénodoros. Le témoignage de Pline, qui laisse dans l'ombre tous les aspects matériels de la réalisation, (et ne précise pas la hauteur du Mercure), présente intérêt de donner un ordre de grandeur : la valeur de cette statue cultuelle correspond à vingt fois le montant de l'évergésie profane la plus onéreuse attestée en Gaule, une adduction d'eau à Bordeaux (*CIL* XIII, 596–600). Elle surpasse aussi de loin la somme donnée près d'un siècle plus tard à Bénévent (plus d'un million de sesterces : *CIL* IX, 1619) pour un quadrige de bronze surmonté d'une image d'Hadrien et les donations de type religieux connues en Gaule : entre 70 000 et 200 000 sesterces pour une statue de la Liberté à Lyon (*ILTG* 240), 5400 sesterces pour un autel à Yverdon (*CIL* XIII, 5056) et, plus bas encore dans la hiérarchie, vingt sesterces seulement pour une stèle votive à Rosmerta (fig. 1) retrouvée à Escolives-Sainte-Camille (*AE* 1968, 306). Un siècle après la conquête, cette cité de Gaule est donc à même de rassembler une somme considérable et de choisir un grand artiste. Quelques siècles plus tard les objets de piété mentionnés par Grégoire de Tours à propos de saint Gall – des repésentations en bois offertes par les païens de Cologne – relèvent économiquement d'un tout autre type d'artisanat, celui qui a laissé plus de trois mille ex-voto à Chamalières, et ne doivent pas coûter beaucoup plus que les dons de dix as promis au sanctuaire de Châteauneuf (Mermet 1993 n° 74).

Quant aux inscriptions, indépendamment des sacerdoces, elles ne font connaître que deux activités en rapport avec la vie religieuse et signalent – par le biais des évergésies, des promesses et des dons d'offrandes – seulement quelques « productions » artisanales à finalité cultuelle.

La liste établie pour la Gaule(Frézouls 1984) ne permet de retenir qu'un seul nom de métier, celui d'un *thurarius* (fig. 2) qui a « donné quatre bases à Jupiter Très Bon, Très Grand » (*CIL* XIII, 5356). Encore ne peut-on préciser s'il était seulement de passage à Saint-Germain-en-Montagne ou s'il a réellement fourni en encens le sanctuaire du Mont-Revel distant

Fig. 2 — Dédicace d'un *thurarius* à Saint-Germain-en-Montagne, Jura (*CAG 39*, 639).

de deux kilomètres seulement. Dans un autre ordre d'idées, la réinterprétation (Lambert 2001) d'un graffite cursif (sur une brique) découvert à Sains-du-Nord (*AE* 1997, 1140 = *AE* 2001, 1398) révèle les comptes d'un boucher, fournisseur de viande pour un taurobole. Pièce unique et d'autant plus exceptionnelle que les tauroboles ont connu un succès indéniable en Gaule puisque plus d'une soixantaine de monuments tauroboliques sont attestés, le plus ancien autel daté (160) provenant de Lyon (*CIL* XIII, 1751). Derrière l'*ornatio* d'une statue mentionnée dans certaines inscriptions, il faut imaginer une couronne, des fleurs et donc le petit métier du *coronarius*, bien attesté à Rome (Guillaume-Coirier 1999) où les occasions de porter couronne étaient nombreuses et pas seulement, certes, dans un contexte religieux. C'est toutefois dans ce contexte qu'une épitaphe aixoise en hexamètres y fait référence : Sextus Iulius Felicissimus, après avoir signalé qu'il a été associé aux *victimarii*, ajoute qu'il « a vécu comme compagnon de ceux qui, lorsque renaît le printemps, avec des fleurs entrelacées donnent vie aux statues des dieux » (*ILNAix* 41).

En précisant qu'ils sont en alliage ou en métal précieux, les donateurs d'effigies ou d' intruments de culte ne font que renvoyer implicitement aux artisans du métal : par exemple à Arles pour deux statues d'argent à Neptune (*signa Neptuni argentea* : *ILGN* 109 ou encore à Riez pour une représentation en bronze (*signum Somni aereum* : *CIL* XII, 354), une patère pour Mars à St-Bertrand-de-Comminges (*patera aurea*, *ILTG* 62).Ces inscriptions, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, ne donnent donc aucune indication pour documenter les conditions des commandes et de leur exécution. Et il est également impossible de savoir ce qu'il advint des « mille arbres » promis à Silvain par Titus Pomponius Victor, procurateur des Augustes (Aime-en-Tarentaise, *CIL* XII, 103) : cette part du dieu devait être enclose mais pouvait-elle fournir du bois à des artisans chargés d'exécuter des objets de culte et de piété ? Aucun de ces textes ne lie l'exercice d'un métier à la présence d'un sanctuaire ou à la fabrication d'objets de dévotion, contrairement à ce qui existait à Ephèse à l'époque de l'apôtre Paul (*Actes des Apôtres,* XIX, 24–25).

En définitive, ces sources ne donnent donc que de maigres indices, limités à trois domaines : une certaine échelle de prix, une seule attestation de spécialité, de rares témoignages de produits spécifiques mais laissent dans l'ombre toutes les modalités des fabrications et des transactions. On a certes parlé (de Kisch 1979, 264) du « dialogue commercial entre des corps constitués, corporations artisanales d'un côté, *seviri augustales* de l'autre ». Il est parfaitement envisageable aussi pour les gestes de piété qui, sans faire nécessairement partie du culte impérial, émanent d'entités reconnues : *vicani* si souvent mentionnés à l'occasion de consécrations dans les provinces de Gaule, d'Arlon (*ILB* 64) à Nantes (*CIL* XIII, 3106), *peregrini* à Soulosse (*CIL* XIII, 4679), collèges (bouchers à Périgueux, par exemple, *ILA Petrucores* 1), associations de *cultores* (*cultores Dianenses* à *Aquae Calidae* chez les Arvernes *: CIL* XIII, 1495) ou encore groupe de donateurs aux fonctions anonymes *(infra scripti de suo restituerunt…* à Pallien : *CIL* XIII, 3650).

Mais cet éventuel dialogue laisse à l'écart tout ce qui relève des gestes individuels. Ce sont pourtant eux qui alimentent une grande partie des découvertes archéologiques d'ordre religieux. Fort nombreux, en dépit des lacunes déjà signalées, les artefacts retrouvés en contexte cultuel fournissent une masse documentaire importante et diversifiée, de plus en plus en plus diversifiée même, en raison de l'essor de la prise en compte des restes animaux et végétaux.

Mais cette masse apporte-t-elle pour autant un véritable éclairage sur leurs conditions de production ? L'hétérogénéité des données, les difficultés de datation, l'absence d'inventaires systématiques représentent certes autant de limites décourageantes sur lesquelles il faut insister (Fauduet 1993 ; Van Andringa 2000 et 2002). L'exploitation récente du matériel de quelques sanctuaires tels Karden (Nickel 1999) ou le fanum rural d'Arcenant (Mangin *et alii* 2001–2002) et de sites mithriaques (Biesheim, Tirlemont en particulier) contribue néanmoins à ouvrir de nouvelles perspectives.

2 Artisanat et mobiliers

Les spécialistes des pratiques religieuses en Gaule romaine se heurtent, on le sait, à la difficulté d'interprétation des mobiliers retrouvés sur des lieux sacrés (dans une *favissa*, dans le périmètre de l'aire cultuelle), car ils peuvent correspondre à des restes de repas, à des offrandes et leur accumulation peut résulter d'un balayage autant que d'un dépôt rituel. Mais ces mobiliers illustrent toujours un processus de fabrication, qu'ils appartiennent aux équipements ou qu'ils témoignent du déroulement des manifestations et des dons faits aux divinités. Ils reflètent donc, d'évidence, des structures artisanales différentes, en fonction de la qualité du support et de l'exécution du travail, structures qui nous échappent faute de disposer de comptes de sanctuaires tels ceux qui concernent au IVème siècle les grands temples de Delphes, Epidaure et Eleusis (*Topoi* 1998).

Fig. 3 — Tête (h = 0,48 m) d'une statue monumentale de Minerve au Hérapel, Moselle (Esp. 4448).

2.1 Artisanat et équipements des lieux sacrés.

Les équipements en métal ayant été largement refondus dès l'Antiquité même, c'est essentiellement de l'artisanat de la pierre que témoignent les statues cultuelles, les autels ou encore les reliefs mithriaques.

Peu de statues de culte sont connues, spécialement en métal précieux bien entendu ! Le témoignage de Tertullien (*Apol.* XIII, 4) est révélateur des usages, même s'il concerne avant tout les statuettes domestiques : « vous les changez, faisant tantôt d'un Saturne une marmite, tantôt d'une Minerve une écumoire, à mesure que de longs hommages les ont usées ou bosselées ». Exceptionnelle est donc la statue en bronze de Mars (1, 74 m de ht) retrouvée à Coligny (Ain), dans un stock de fondeur mais provenant peut-être du sanctuaire d'Antre aux Villards d'Héria (Buche 1903, 65). Plus nombreuses, bien qu'on ignore souvent quelle était la divinité (ou la divinité principale) d'un temple, sont les statues en pierre que leurs dimensions et / ou leur typologie incitent à considérer comme la statue originellement placée dans la *cella* : Minerve du Hérapel (tête seule haute de 0, 48 m, fig. 3), Apollon assis d'Entrains (2, 65 m de ht), Mercure assis de Dampierre (1, 80 m de ht, fig. 4), Mère assise de Naix (1, 56 m de ht, fig. 5), Jupiter nu de Mézin (1, 86 m de ht), Isis de Metz (1, 70 m de ht). Aucune de ces statues n'est évidemment « signée ». On constate sans surprise que le recours à des matériaux (grès au Hérapel, calcaire à Naix, à Entrains) et à des artisans locaux prédomine, mais que des ateliers méditerranéens (alexandrins ?) sont aussi mis à contribution dans le cas d'Isis. Quant aux découvertes faites dans les carrières vosgiennes de grès à Saint-Quirin-La Croix-Guillaume, elles confirment que les artisans travaillant pour la clientèle locale ne sont pas spécialisés dans un type de produit, mais taillent aussi bien des monuments funéraires que des bas-reliefs de divinités (Mercure) et des rondes-bosses (Jupiter à l'anguipède). Mais l'exécution de ces dernières étant de meilleure qualité, on peut envisager une certaine spécialisation du travail (Boulanger-Bouchet 2004, 211).

Ce sont les autels qui, numériquement, constituent l'essentiel des équipements cultuels mis au jour

Fig. 4 — Mercure assis (h = 1,80 m) de Dampierre, Haute-Marne (Esp. 3940).

– et les représentations de libations sur un autel sont fréquentes dans le lapidaire. Ils peuvent être indépendants de toute structure, puisqu'un autel portatif (tels ceux retrouvés chez les Médiomatriques en forêt de La Houve et à Cappel : Esp. 4434 et 4441) définit un lieu sacré et des pratiques romaines. Des autels érigés sur les lieux d'extraction du matériau (carrière de Rapp à Saint-Béat, carrières de Norroy et de la Brohl) apportent l'exemple d'une production sans intermédiaire qui érige une partie d'un lieu de travail en lieu sacré. Les conditions mêmes d'élaboration des autels, mal connues dans l'ensemble, apparaissent surtout diverses, comme pour les statues cultuelles, tant au niveau du support – en matériaux soit locaux (grès à volzia du sanctuaire de Deneuvre, calcaire dolomitique à Périgueux), soit importés (calcaire de Tournai des autels de Colijnsplaat, marbre pyrénéen de Saint-Béat pour la majorité des autels tauroboliques de Lectoure) – que de l'exécution. A trois reprises des autels consacrés à Jupiter Très Bon, Très Grand et à Hercule Saxsetanus (fig. 6) ont été sculptés sur le lieu même d'extraction du calcaire par des détachements de légionnaires à Norroy-lès-Pont-à-Mousson. La qualité des décors des autels de Norroy doit signaler la présence dans la carrière, aux côtés des soldats-carriers, de véritables équipes d'artisans itinérants.. En revanche, à Saint-Béat, des autels de médiocre facture, vendus à proximité, devaient être taillés par les carriers eux-mêmes, qui trouvaient là un revenu d'appoint. Enfin, les équipements mithriaques livrent quelques indications intéressantes. A Sarrebourg, des matéraux différents ont été utilisés, puisque le relief dédié à la tauroctonie est en grès, mais que les stèles représentant les dadophores sont en calcaire ; or, l'épigrahie prouve que le même dédicant, Marceleus Marianus, a fait élever « *de suo* », le grand relief et la représentation de Cautopatès (*CIL* XIII, 4539 et 4540). S'est-il adressé à deux ateliers différents ? D'autre part, le sculpteur de la tauroctonie (Esp. 4563) a fait preuve d'originalité iconographique (à la demande du commanditaire ? s'est-il inspiré du relief de Koenigshoffen ? s'agit-il de la même équipe ?) puisque la frise supérieure est consacrée à des dieux romains.

Le financement de ces équipements relevait largement des évergésies des desservants eux-mêmes, dans le cadre du culte public célébré par la cité, mais aussi dans un contexte privé (pour préciser la distinction voir Scheid 2000, 22), tel le *gutuater* d'Autun consacrant un autel à l'empereur et au dieu Anvallus à ses frais (*de sua pecunia ex voto* : *CIL* XIII, 11226). D'après l'épigraphie, il reposait aussi sur les ressources du sanctuaire, sur des collectes. En effet, à St-Germain-la-Campagne (Eure), une statue de Mercure – et le temple même – semblent financés par une

Fig. 5 — Déesse-mère (h = 1,56 m) de Nasium, Meuse (Deyts 1992, 62).

Fig. 6 — « Autel » à Hercule Saxsetanus de la carrière de Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Meurthe-et-Moselle (Cliché de la Cour d'Or, Musées de Metz).

collecte (*ex pecunia conlata : CIL* XIII, 3177) et à Nantes le produit des offrandes est mis à contribution par deux *actores vicanorum* en l'honneur des *numina* impériaux et de Vulcain (*ex stipe conlata, CIL* XIII, 3106). Il est vrai que la vaisselle métallique offerte aux dieux (trésors de Berthouville, de Notre-Dame d'Allençon par exemple) représentait un « capital » pour un temple et les monnaies déposées par les fidèles servaient aussi. Des troncs placés dans les sanctuaires, faisaient partie des équipements : l'un d'eux a été retrouvé à Crain-sur-Yonne (*CAG 89/1*, 326 fig. 359), un autre (Lerat 1998, II, fig. 38) aux Villards d'Héria.

2.2 Artisanat et manifestations

Le déroulement du culte au quotidien et lors des fêtes inscrites dans le calendrier exigeait des instruments et des fournitures sur lesquels la documentation archéologique est restreinte, alors que l'iconographie donne à voir de nombreuses représentations de patères, de cruches à libations.

Parmi les instruments de musique qui ont servi dans des sanctuaires connus on peut certes citer la cymbale de Grozon (*CAG 39*, 414 fig. 235), la tintenelle de Vieil-Evreux (fig. 7) mais les sistres découverts en Gaule (Vendriès 1999) ne proviennent pas de sanctuaires ; si le *tibicen* présidait bien aux sacrifices, au témoignage de l'iconographie, en revanche les ateliers de fabricants identifiés à Délos (Bélis 1998, 777–790) n'ont pas d'équivalent pour l'instant dans les Gaules (Vendriès 1999) et aucune inscription n'y fait même état d'un *tibiarius*. Les instruments à la fonction sacrificielle assurée sont aussi rares : un boutoir à Pont-sur-Meuse (*CAG 55*, 471 fig. 351), quelques couteaux, un simpulum des fosses d'Argentomagus (Fauduet 1993, 148–149) par exemple. Beaucoup plus présents parmi les indispensables accessoires, des brûle-parfums (*thymiateria / turabula*, type Gose 443) pour l'encens et plus simplement des résines et plantes aromatiques, en bronze (à Tirlemont, *La céra-*

Fig. 7 — Tintenelle en bronze de Vieil-Evreux-Cracouville, Eure (Fauduet 1993, 149).

mique…. XXIV) et en céramique, à Tirlemont encore (une centaine dans le mithraeum) mais aussi à Schwarzenacker, à l'Altbachtal de Trèves, à Karden (Nickel 1999, Taf. 76–77) et à Sart-Meunier (fig. 8) par exemple. En fait, ce sont des sites mithriaques qui apportent les données neuves les plus intéressantes dans une perspective artisanale, soit au niveau de la vaisselle cultuelle, soit au niveau des banquets. Chez les Tongres, au vicus de Tirlemont où un mithraeum s'est implanté auprès du quartier artisanal, tout un ensemble de vestiges témoignant d'un banquet – au solstice d'été des années 250 – ont été enfouis. Ils aident à mieux approcher les rapports entre l'artisanat et la religion.

Un grand vase à serpent muni d'un tuyau interne permettant à un liquide en ébullition de jaillir par la gueule du serpent (fig. 9) devait occuper une place spéciale dans les rituels mithriaques. L'intérêt artisanal de cette pièce unique est d'être une fabrication locale (Martens et De Boe 2004, 34–38) au même titre que d'autres céramiques « cultuelles » enfouies dans une fosse du sanctuaire, en particulier un cratère à glaçure plombifère où un buste de Mithra orne un médaillon d'applique. Les ateliers locaux répondaient ici à des demandes spécifiques mais relativement ponctuelles, auxquelles ne pouvaient correspondre des fabrications en série. Ils s'adaptaient donc bien à leur clientèle, comme le faisaient les artisans de la pierre qui sculptaient les bas-reliefs.

D'autres exemples de vaisselle mithriaque confirment le phénomène.

A Sechtem, entre Cologne et Bonn, le mithraeum a livré trois fragments d'applique à glaçure plombifère figurant respectivement un lion, un serpent et Cautès. Or, les analyses ont montré que ces céramiques ont été fabriquées dans des ateliers de Jülich, qui produisaient aussi d'autres types de vaisselle et des briques (Ulbert *et alii* 2004, 362–364). A Biesheim (Plouin-Fortune 2004, 270–271), où le mithraeum a été détruit dans le dernier tiers du III^{e} siècle, un gobelet trévire métallescent du type Niederbieber 33 « à devises » conserve une partie de la dédicace originelle : … *des D(eo) I(invicto) M(ithra*e) et à Trèves même, un cratère métallescent du mithraeum de l'Altbachtal portait : « *Deo I(n)victo M(ithrae) dono*

Fig. 8 — Brûle-parfums, fanum de Sart-Meunier, Belgique (La céramique … .XX).

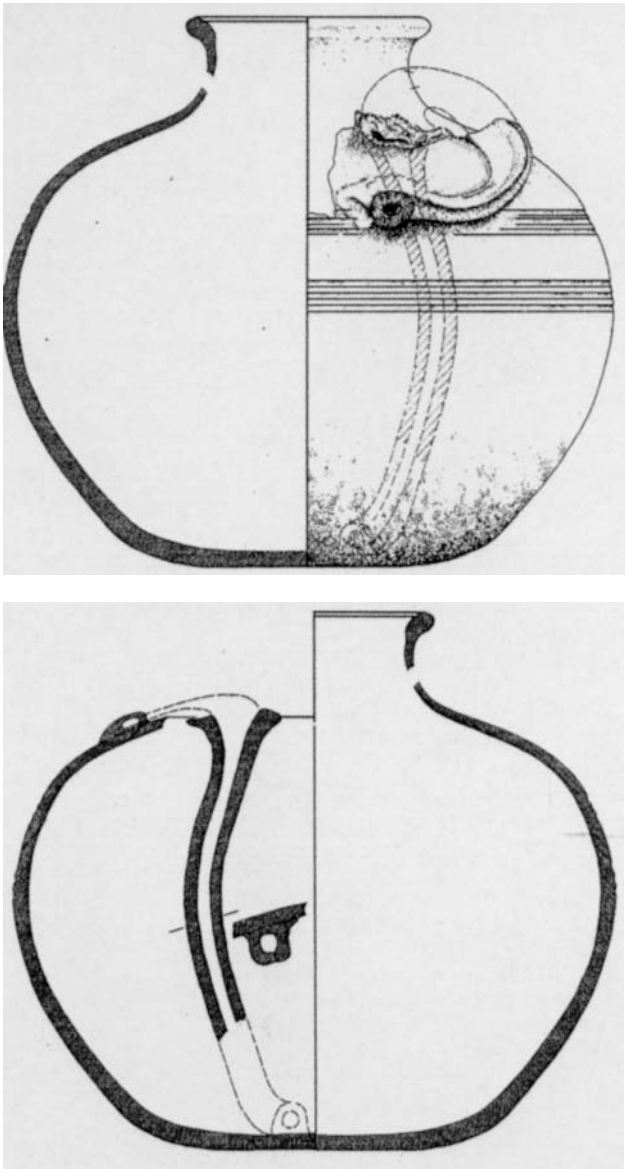

Fig. 9 — Vase à serpent de Tirlemont, Belgique (La céramique … XXVI).

debit » (Künzl 1997, 231). Utilisée dans les mithraea, cette production banale pouvait satisfaire une demande particulière, puisque les lettres étaient ajoutées à la peinture seulement après la cuisson. Les ateliers trévires, qui fabriquaient en série, gardaient ainsi une certaine marge de manœuvre face à la spécifité religieuse.

Il en va de même avec le cratère aux serpents en sigillée retrouvé à Biesheim et décoré, à la barbotine, de scènes renvoyant au rituel mithriaque, et les anses de cratère supportant un lion et un serpent découvertes à Tirlemont : ces deux pièces, fabriquées à Rheinzabern, confirment l'existence de commandes très « spécialisées » (Plouin-Fortune 2004, 275). On est même enclin à en déduire que les fabricants étaient à même de comprendre le sens des décors qui leur étaient demandés ; ils auraient eux-mêmes fait partie des adeptes de Mithra (Demarolle, 1986, 529 ; Martens et De Boe 2004, 47), ce qui indiquerait une diffusion du mithriacisme aussi chez les gens de métier, dont on ne parle pas en général. On peut se demander si c'est l'essor du mithriacisme qui explique qu'il faille attendre le III^e^ siècle pour de telles commandes ou si c'est le caractère beaucoup plus « industriel » de la sigillée moulée qui ne les a pas permises au siècle précédent, les débouchés potentiels étant alors nécessairement plus restreints.

Il est le plus souvent difficile de distinguer dans les mobiliers la vaisselle du culte, la batterie dont étaient équipées les cuisines de sanctuaire attestées par l'épigraphie (*culina vetustate conlabsa* à Pallien en Trévirie : *CIL* XIII, 3650) et celle utilisée lors des banquets. Mais, après ceux des fosses d'Antigny et « du vergobret » à Argentomagus, les céramiques et les restes animaux mis au jour à Tirlemont viennent d'apporter des indication précises. En effet, le grand banquet, qui a rassemblé environ deux cent cinquante adeptes de Mithra lors d'un solstice d'été des années 250 ap. J.-C. (Martens et De Boe 2004), a nécessité des commandes très ciblées de volailles et de viande bovine. Il a fallu organiser longtemps à l'avance la fourniture des deux cent quarante-deux coqs qui ont été sacrifiés, ce volatile étant peu présent normalement dans la basse-cour. Quant à la vaisselle de table et de cuisine, l'importance du matériel (cent dix-neuf bouilloires, cent sept plats, cent dix gobelets pour le service du vin) ne suffit pas à révéler une commande unique. Seule la vaisselle proprement cultuelle a été spécialement achetée, soit sur place (par exemple les brûle-parfums), soit parmi des productions de céramique fine d'origine plus lointaine (Trèves, Rheinzabern). Les 79 gobelets métallescents trévires, n'ayant rien de distinctif, peuvent provenir d'une boutique ordinaire de Tirlemont. Les autres pièces ont été apportées par les participants, qui les avaient achetées individuellement à des fins domestiques et utilisées plus ou moins longtemps pour cuisiner, manger et boire (Martens et De Boe 2004, 34–38). Cette question se pose aussi pour des pièces de vaisselle de cuisine retrouvées à Karden (Nickel 1999, 197).

2.3 Artisanat et offrandes

Les promesses de dons, les « quittances d'ex voto » et des mobiliers, eux-mêmes retrouvés parfois en quantités impressionnantes, font appel à d'innombrables matières premières et donc à des branches de l'artisanat très différentes ; les présentations disponibles (Fauduet 1993, Colletif 1994) le montrent clairement.

Fig. 10 — Hachettes votives du sanctuaire de Thun-Allmendingen, Suisse (Fellmann 1992, 276 fig. 242).

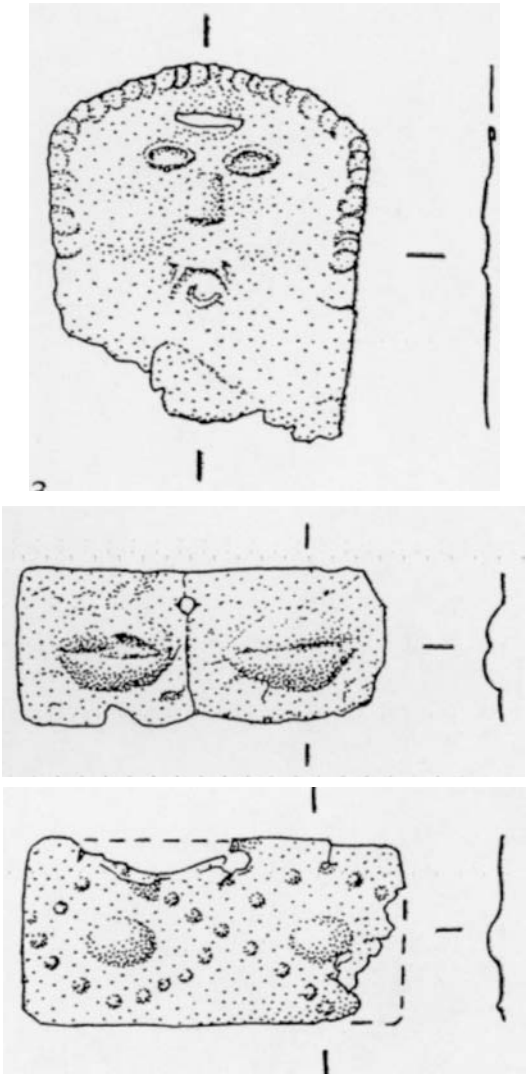

Fig. 11 — Ex-voto métalliques du sanctuaire des Bolards (Pommeret 2001, 189).

Face à ces produits, quelques questions relatives aux gestes sont récurrentes : s'agit-il d'offrandes par destination, conçues dès l'origine pour un usage religieux ou d'offrandes par transformation, dont la vocation première était « profane » et généralement même utilitaire ? Quelles en peuvent être les incidences du point de vue des modes de production ?

Exception faite des statues, des autels, des instruments liturgiques qui sont tout à la fois objets de culte et dons, les offrandes par destination s'avèrent essentiellement constituées d'ex-voto anatomiques (fig. 11) et d'objets miniaturisés très divers.

En bois (Sources de la Seine, source des Roches à Chamalières, Luxeuil, Montlay-en-Auxois, Montbouy, …) les représentations souvent sommaires d'organes ont été fabriquées et vendues sur les lieux sacrés. Le matériau est à portée de main (chêne, hêtre), la première branche venue peut faire l'affaire et l'outillage du fabricant est limité à trois ou quatre outils pour des productions schématiques et en série (Martin 1969 ; Deyts 1983). Au total, trois ateliers se sont employés à fabriquer des ex-voto à Chamalières (Romeuf, Dumontet 2000).

L'étude des plaquettes d'yeux métalliques a abouti à d'intéressantes conclusions d'ordre artisanal : la localisation de types différents (bi-losangiques entre Loire et Seine, rectangulaires et à queue d'aronde en Bourgogne) signale l'existence de productions locales (Fauduet 1990) et l'analyse des ex-voto oculaires de plusieurs sanctuaires du nord de la Côte-d'Or fait conclure qu'ils proviennent d'un même centre producteur : des poinçons identiques, exécutés par la même main semblent avoir servi à l'estampage de plaquettes retrouvées les unes à Alésia, les autres aux Sources de la Seine (Collectif 1994). A ce sujet, une question se pose : les sanctuaires ont-ils directement contribué à la diffusion régionale de ce type de produit[5] ? Par ailleurs, certaines céramiques retrouvées en contexte cultuel gardent la trace d'un travail inachevé ou hâtif, le potier sachant que ces vases n'étaient pas destinés à servir (une trentaine de vases à Montlay-en-Auxois).

La gamme des miniatures est variée : des outils à Lachau, des hachettes à Thun (fig. 10), des plaques métalliques aux Bolards (fig. 11), des armes à Baâlons-Bouvellemont (fig. 12) ou encore à Flavier-Mouzon, de petites fibules aux Bolards qui pourraient provenir de l'atelier de métallurgiste repéré (Pommeret 2001, 190–192) et de nombreuses cérami-

[5] L'identité des céramiques miniatures des sites de Karden et de Barweiler, distants d'environ quarante kilomètres, pose la même question (Nickel 1999,195).

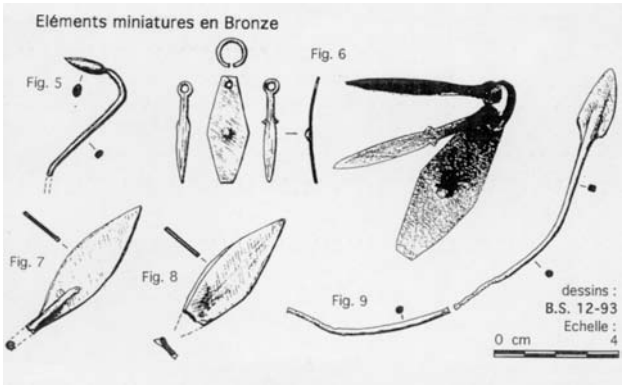

Fig. 12 — Armes miniatures en bronze de Baâlons-Bouvellemont, Ardennes (Collectif 1994, 142).

Fig. 13 — Céramiques de la *favissa* du temple de la Grange-des-Dîmes à Avenches (Fellmann 1992, 276 fig. 242).

ques locales miniaturisées repérées sur quantité de sites (fig. 13). Elles sont difficiles à interpréter dans le cadre du rapport entre l'artisanat et la religion : la miniaturisation ne semble pas avoir un sens religieux mais plutôt fonctionnel, ces vases servant de contenants pour de petites offrandes (produits alimentaires ? parfums ?).

Mais ce sont les offrandes par transformation qui l'emportent dans les mobiliers, de la coquille en argent massif (88 g) de Menestreau (*CAG 58*, 185–188) aux rondelles en céramique de Chilly (Somme) sans la moindre valeur, découpées dans la panse de vases et aux scories déposées par les forgerons d'Arcenant, en passant par les monnaies, les fibules, les épingles en os, les lampes.

Dans le domaine céramique, le mieux étudié, rien ne distingue, au niveau des productions (qu'elles soient locales ou importées) les vaisselles des sanctuaires de celles des habitats (Tuffreau-Libre 1992 ; Nickel 1999). Les offrandes entrent dans le domaine religieux par une sélection (fig. 13), par un geste qui les « sacrifie » (bris rituel, mutilation), par leur localisation ou bien encore par le « discours » qu'elles portent : quelques lettres transforment une modeste tuile en ex-voto (fig. 14), le vase à devise de Biesheim en un vase « mithriaque » et des autels de Lectoure deviennent, sans équivoque, des autels à la Grande Mère. On a remarqué, en effet, que certains autels, au lieu de porter sur les faces latérales la tête de taureau et la tête de bélier emblématiques du culte de Cybèle, présentent le décor le plus banal sur tous les types d'autels, une cruche à libations et une patère. Le sculpteur ne disposait peut-être pas d'un stock suffisant d'autels « tauroboliques » (*ILA Lectoure*, autels 17–19 et 24). En tout cas, la dédicace lui permettait d'utiliser rapidement un produit de série, ce qui est le cas aussi pour certaines pièces en bronze : une divinité masculine barbue, à la pose banale, a été dotée d'une roue fondue à part et d'une dédicace *IOM*, devenant le « Jupiter à la roue » de Landouzy-la-Ville (Lussien-Maisonneuve 1984, 294 et fig. 3). L'emploi de formules écrites permettait ainsi d'adapter n'importe quel support, sauf les espèces monétaires, à une fonction religieuse. Toutefois, bien des offrandes n'ont jamais « affiché » leur statut votif : les espèces monétaires (dont la fonction, même dans un sanctuaire, n'est pas seulement votive), les fleurs pétrifiées (fig. 15) ou encore les figurines.

Il serait bien hasardeux de postuler que les possibilités offertes par le recours à l'écriture ont été un

Fig. 14 — Graffito sur tuile de Châteauneuf, Savoie (Mermet 1993, 128 fig. 57).

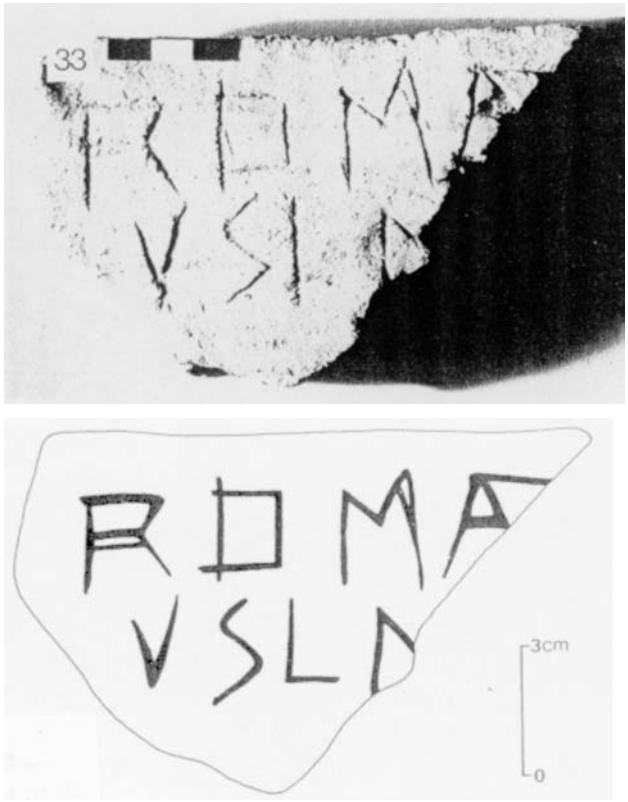

Fig. 15 — Bouquet de fleurs du fanum du Tremblois (Collectif 1994, 155, fig. 2).

frein au développement particulier de productions « de piété ». Celles-ci ne sont pas complètement inconnues auprès des lieux sacrés mais elles semblent, pour l'instant, limitées à des produits peu onéreux : les types différents d'ex-voto oculaires (losangiques et à queue d'aronde) témoignent de fabrications locales, au plus près des acheteurs.

Les produits manufacturés localement apparaissent de médiocre qualité, parfois réutilisant des rebuts. Au Châtelard de Lardiers, des lampes ont été retrouvées par dizaines de milliers, soit d'importation soit de fabrication locale : ce sont ces dernières (fig. 16) les plus grossières ; du même site proviennent des milliers de plaques de bronze d'un cm de côté seulement, percées d'un trou central, qui ont été découpées dans des objets domestiques ; à Grand, c'est sur des chutes de marbre, peut-être des éléments de placage récupérés, qu'un lapicide gravait des inscriptions parfois même jetées au rebut sans être vendues, telle la dédicace de Consinius, « *somno iussus* » (*ILTG* 416; Grenier 1936). A la carrière de calcaire de Saint-Boil, un atelier de sculpture (couple de divinités et sculpture funéraire) s'installa seulement lorsque les grandes campagnes d'extraction eurent cessé.

Ces quelques exemples montrent que, d'un point de vue artisanal, nombre de productions cultuelles restent secondaires et le fait de très petits artisans. Leurs installations ont rarement été retrouvées et les conditions d'enregistrement des fouilles anciennes ne facilitent pas la localisation d'éventuels ateliers-échoppes sur le site des sanctuaires, par rapport au temenos[6]. Toutefois, à Arcenant, le foyer de forge installé dans un angle de l'enceinte quadrangulaire du sanctuaire a effectivement été retrouvé. C'est là un cas exceptionnel : le plus souvent, les ateliers sont signalés par des outils (creuset d'orfèvre aux Bolards, moule à rouelles à Nanteuil-sur-Aisne), des déchets de travail (scories, battitures, chutes de métal par exemple) ou des ébauches (anneaux de bronze bruts de coulée à Baron-sur-Odon). Même implantés « à proximité » (terme généralement employé, comme pour l'atelier des Bolards) d'un sanctuaire, les artisans n'ont-ils fabriqué que des objets de piété ? Ils ont pu proposer une gamme étendue, en profitant du passage. Ainsi, à Arcenant, l'atelier semble avoir fa-

[6] Les publications anciennes ne donnent pas des localisations précises. Il est vrai que les abords des sanctuaires n'ont pas toujours été fouillés et que les structures légères ont disparu.. Or, comme l'a souligné la discussion qui a suivi la communication de C. Risberg (Production in a sacred place, *Topoi* 1998, 678–679) « à un mètre près, si c'est à l'intérieur ou à l'extérieur, cela n'a absolument pas le même sens religieux ». Les exemples assurés d'ateliers installés dans le sanctuaire se trouvent en Egypte (ateliers de verriers par exemple fabriquant de petits *naoi* en bois à décoration de verre ou encore ateliers de potiers dans les oasis), en Thrace où dans un sanctuaire du Rhodope occidental ont été retrouvés des torques et boucles d'oreille spécifiques de bronze et dans deux sanctuaires de la Sierra Morena. A la fin de La Tène, à Gournay, des ateliers étaient installés à seulement 60 m de l'enclos (Gournay I, 44–46) et en Picardie à Saint-Maur des statuettes de tôle étaient alors fabriquées sur place. En revanche, les fouilles récentes du temple de la forêt de Halatte fondé vers 50 ap. J.-C. n'ont mis au jour « aucun artefact qui laisserait supposer la présence d'un local de négoce ou d'artisanat (absence de pesons de balances, de déchets de taille d'ossements d'animaux, de scories etc..) (Van Andringa 2000, 125).

Fig. 16 — Lampes de fabrication locale de Lardiers-Le Chastelard, Alpes-de-Haute-Provence (*CAG 04,* 249, fig. 214).

briqué, à partir de métal importé, de petits objets, peut-être des lames de couteaux ; mais celles-ci se retrouvent sur l'ensemble du site qui, outre le sanctuaire comporte une ferme et ne paraissent pas avoir une destination religieuse avérée. L'exemple de Rome même prouve que les temples attiraient des gens de métier de toute spécialité désireux d'aller à la rencontre des clients. Plutôt que de structures permanentes il s'agissait sans doute souvent d' installations temporaires, mieux adaptées aux fluctuations de la clientèle, compte tenu des calendriers et / ou des conditions climatiques : beaucoup de sanctuaires de hauteur ne pouvaient attirer des dévots tout au long de l'année. Celui du Mont-Revel à Equevillon, peu accessible à la mauvaise saison, justifiait peut-être la présence d'un artisanat agro-alimentaire (fig. 17) à Saint-Germain-en-Montagne ; certes les charcuteries séquanes étaient réputées jusqu'à Rome, mais elles pouvaient aussi être achetées par les dévots de passage. C'est là un exemple de sanctuaire et d'agglomération vivant en symbiose, de même que les ensembles Mandeure-Mathay, Thésée-Pouillé ou encore Calès-Mézin. Les offrandes de gâteaux (Mermet 1993, n° 59) reposaient certainement elles aussi, si elles n'étaient pas préparées à la maison, sur un artisanat de proximité et ambulant. On peut penser que les installations permanentes, nécessitant des installations plus complexes, se trouvaient dans les agglomérations proches des sanctuaires et que, sur le site sacré même, n'existait qu'une « annexe » sommaire pour la vente, les ultimes adaptations (gravure par le lapicide par exemple) ou les fabrications requérant peu d'outillage (échoppe du tabletier de Champallement-Compierre, fig. 18 a et b). Quelles étaient les conditions juridiques (location, bail, contrat …) et les parties contractantes (représentant de la *civitas*, propriétaire privé du terrain sur lequel a été édifié un sanctuaire, *curator* d'un temple d'un côté et artisan / vendeur de l'autre), autant de questions auxquelles le mobilier archéologique peut difficilement répondre.

Encore trop partiel, ce bilan ne permet que de prudentes constatations, d'autant que la documentation est biaisée par ses lacunes : ce sont les pièces les plus précieuses qui ont disparu par vol et recyclage et l'impression laissée par la mise au jour de seuls objets de pacotille (celle d'une fréquentation déclarée « populaire ») est peut-être à relativiser. En revanche, en tout cas pour les produits peu onéreux, il semble, à en juger par les dépôts du Châtelard, que les dévots disposaient sur place d'un grand choix, faisant appel aux artisans du métal, à ceux de la terre cuite, à ceux du verre. Mais si on constate des singularités locales dans les dépôts votifs, peut-on les imputer aux possibilités

Fig. 17 — Essai de restitution d'un séchoir à viande à Saint-Germain-en-Montagne, Jura (*CAG 39*, 636, fig. 432).

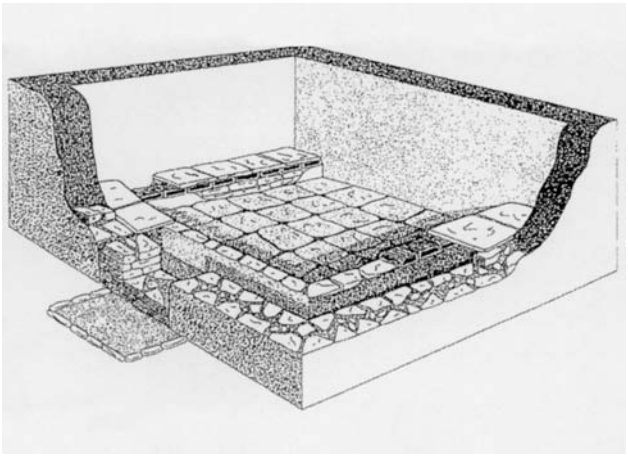

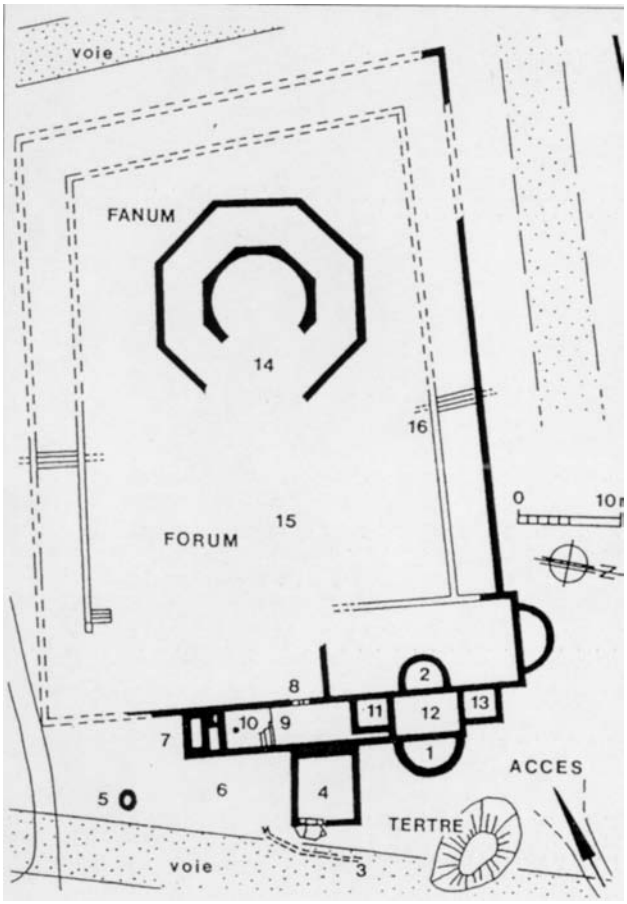

Fig. 18a — Champallement. Compierre, Nièvre. Le fanum n° 14 et l'atelier de tailleur d'os (n° 4) (*CAG 58*, 84, fig. 43).

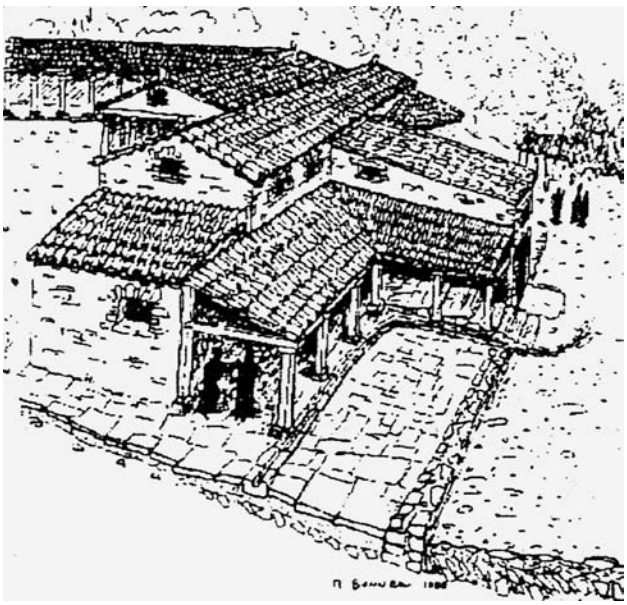

Fig. 18b — Champallement. Compierre, Nièvre. Proposition de restitution de l'échoppe du tabletier (Fauduet 1993, 135).

de l'offre ou tiennent-elles à des choix d'ordre religieux ? En présence d'un sanctuaire selon toute vraisemblance érigé sur un domaine privé mais largement fréquenté tel celui de Bierbach (Sarre) ou celui de Seeb (Suisse), nous ignorons si le propriétaire installait là des artisans qui fabriquaient et vendaient à leur compte ou au sien.

Les statuts des artefacts retrouvés et de ceux qui les fabriquent apparaissent très différents puisque coexistent sur les sites sacrés, sans oublier les différences de matériau, plusieurs catégories que différencie le processus productif : à côté des objets importés complètement achevés (statues, lampes, figurines) ou demi-finis (autels tauroboliques de Lectoure par exemple) mais eux-mêmes en provenance d'ateliers qui n'étaient pas spécialisés dans des produits à destination religieuse (lampes, céramique métallescente), on trouve des fabrications régionales et locales (céramiques d'Alésia, des Bolards, de Tirlemont, brûle-parfums de Karden, plaquettes oculaires) et d'autres façonnées sur le site même (plaques, lampes du Châtelard de Lardiers, ex-voto inscrit de Grand, ex-voto anatomiques en bois). Ce dernier groupe, le moins onéreux, est le fait d'artisans assez misérables, itinérants, qui n'interviennent qu'à la fin de la chaîne opératoire, disposent d'un stock réduit et mettent en vente sur-le-champ. Sont-ce même des artisans qui découpent dans des objets domestiques les petites plaques en bronze du Châtelard ou des rondelles en céramique ?

Dans tous les exemples suffisamment documentés, les produits cultuels, loin d'être exclusifs, ne représentent qu'une production parmi d'autres. Paradoxalement, en dépit de son nombre, la clientèle des sanctuaires ne semble avoir favorisé le développement d'un artisanat spécialisé, de grande ampleur et à large diffusion commerciale que dans le secteur des terres cuites : les ateliers du Centre de la Gaule, de Cologne et de Trèves ont fabriqué en grandes séries des figurines à charge religieuse à la fois pour les sanctuaires, les laraires domestiques et les sépultures[7]. Mais il faut noter que la diffusion des figurines du Centre a certainement profité des circuits de distribution de la vaisselle sigillée.

Par ailleurs, certains artefacts témoignent – et ce n'est pas le propre des objets de piété mais une des caractéristiques des productions en série de la Gaule

[7] En effet la fonction religieuse traditionnellement attribuée aux vases globulaires à bustes de Bavay est remise en cause (*CAG 59*, 124, contra Tuffreau-Libre 1992, 128).

romaine – du souci et des possibilités d'adaptation des artisans à une commande religieuse particulière : les vases mithriaques, certains autels tauroboliques de Lectoure le montrent.

En définitive, la documentation disponible ne permet toujours pas de définir avec une grande précision les liens aussi bien topographiques qu'économiques qu'entretenaient l'artisanat et les lieux sacrés en Gaule romaine[8]. Elle permet néanmoins, en l'état actuel, de considérer les productions de caractère religieux, qui ne semblent pas avoir permis l'émergence d'un artisanat spécifique, comme relativement secondaires. Comme sur tant d'autres sites, on ne peut appréhender sur les lieux sacrés que des produits, non des structures ou des hommes et rien, pour l'instant, ne permet de parler d'ateliers installés dans le sanctuaire et gérés par le sanctuaire pour son compte, sur le modèle de l'Egypte.

Bibliographie et abréviations

Bélis 1998
A. Bélis, Les fabricants d'*auloi* en Grèce : l'exemple de Délos, *Topoi* 8/1, 1998, 777–790.

Boulanger-Bouchet 2004
K. Boulanger-Bouchet, La sculpture du Pays de Sarrebourg, *CAG 57/1*, Paris, 2004, 207–214.

Buche 1903
J. Buche, Le Mars de Coligny. *Monuments Piot* 10, 1903, 61–90.

CCGlotz 2002
Les métiers du monde romain : approche épigraphique, *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, XIII, 2002, 197–312.

CAG 04
G. Bérard, *Carte archéologique de la Gaule, Les Alpes de-Haute-Provence 04*, Paris, 1997.

CAG 39
M.-P. Rothé, *Carte archéologique de la Gaule, Le Jura 39*, Paris, 2001.

CAG 55
F. Mourot, *Carte archéologique de la Gaule, La Meuse 55*, Paris, 2001.

CAG 57/1
P. Flotté, *Carte archéologique de la Gaule, La Moselle, 57/1*, Paris, 2004.

CAG 58
H. Bigeard, A. Bauthier, *Carte archéologique de la Gaule, La Nièvre 58*, Paris, 1996.

CAG 59
R. Delmaire et coll., *Carte archéologique de la Gaule, Le Nord 59*, Paris, 1996.

CAG 89/1
J.-P. Delor, *Carte archéologique de la Gaule, L'Yonne 89/1*, Paris, 2002.

Chastagnol 1995
A. Chastagnol, L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises, *REA 97,* 1995, 539–614.

Clauss 1992
M. Clauss, *Cultores Mithrae. Die Anhängerschaft des Mithras-Kults*, Stuttgart, 1992.

Demarolle 1986
J.-M. Demarolle, Céramique et religion en Gaule romaine, *ANRW II. 18, 1*, Berlin-New-York, 1986, 519–541.

Derks 1998
T. Derks, *Gods, Temples and Ritual Practices. The Transformation of Religious Ideas and Values in Roman Gaul*, Amsterdam, 1998.

Deyts 1983
S. Deyts, *Les bois sculptés des sources de la Seine*, XLIIè supplément à *Gallia*, Paris, 1983.

Deyts 1992
S. Deyts, *Images des dieux de la Gaule*, Paris, 1992.

Fauduet 1990
I. Fauduet, Les ex- voto anatomiques du sanctuaire de Bû, *RAO* 7, 1990, 93–100,

Fauduet 1993
I. Fauduet, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, 1993.

Frézouls 1984
E. Frézouls, Evergétisme et construction urbaine dans les Trois Gaules et les Germanies. *Revue du Nord* 66, 1984, 27–54.

Collectif 1994
C. Goudineau, I. Fauduet, G. Coulon (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre) 8, 9 et 10 octobre 1992*, Paris, 1994.

Gournay I
J.-L. Brunaux, P. Méniel, F. Poplin, *Gournay I*, Amiens, 1985.

Grenier 1936
A. Grenier, Inscription votive découverte à Grand, *BSNAF* 1936, 180–186.

[8] Au terme de leur étude du site d'Arcenant, où la forge a fonctionné du milieu du Ier siècle ap. J.-C. à la fin du IIe siècle, les auteurs ne peuvent que s'interroger, avec juste raison, sur « la fonction de la forge au sein d'un sanctuaire rural. S'il n'est pas contestable que le ou les forgerons sont liés au sanctuaire – spatialement et par leurs offrandes de scories- la raison de cette dépendance n'est pas claire : le fait, qui ne semble guère attesté ailleurs- d'être installé au sein d'un sanctuaire, ne renseigne pas sur les débouchés de cet atelier. Qu'il soit au service des desservants du *fanum* et de ses pélerins ne permet pas de définir sa production pas plus que l'inventaire des objets découverts sur l'ensemble du site » (Mangin *et alii* 2001–2002, 281–282).

Guillaume-Coirier 1999
G. Guillaume-Coirier, L'*ars coronaria* dans la Rome antique, *RA* 1999, 331–370.

de Kisch 1979
Y. de Kisch, Tarifs de donations en Gaule romaine d'après les inscriptions. *Ktèma* 4, 1979, 259–280.

Künzl 1997
S. Künzl, Die Trierer Spruchbecher Keramik. Dekorierte Schwarzfirniskeramik des 3. und 4. Jahrhunderts n. Chr., *Trierer Zeitschrift* Beiheft 21, Trier, 1997.

ILA Lectoure
G. Fabre et P. Sillières, *Inscriptions latines d'Aquitaine I.L.A. Lectoure*, Bordeaux, 2000.

ILA Petrucores
J. P. Bost et G. Fabre, *Inscriptions latines d'Aquitaine I.L.A. Petrucores*, Bordeaux, 2001.

ILB
A. Deman et M.-Th Raepsaet- Charlier, *Les inscriptions latines de Belgique (ILB*), Bruxelles, 1985.

ILNAix
J. Gascou, *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.) III. Aix-en-Provence*, XLIVè supplément à *Gallia*, Paris, 1995.

La céramique …
La céramique cultuelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord, catalogue d'exposition publié à l'occasion du XXIVe Congrès International des *Rei Cretariae Romanae Fautores*, Louvain-la-Neuve, 2004.

Lambert 2001
P.-Y. Lambert, Une inscription provenant de Sains-du-Nord, *Revue du Nord* 83, 2001, 67–69.

Lerat 1998
L. Lerat, *Les Villards d'Héria (Jura), I. Texte, II. Illustrations*, Besançon, 1998.

Lussien-Maisonneuve 1984
M.-J. Lussien-Maisonneuve, Quelques observations sur les bronzes figurés de la province romaine de Belgique, *Revue du Nord* 66, 1984, 281–296.

Mangin *et alii* 2001–2002
M. Mangin, Ph. Fluzin, D. et R. Ratel, La forge du sanctuaire rural gallo-romain d'Arcenant (Côte-d'Or), *RAE* 51, 2001–2002, 251–298.

Martens et De Boe 2004
M. Martens et G. De Boe, *Roman Mithraism : the Evidence of the Small Finds*, Brussels, 2004.

Martin 1969
R. Martin, Le travail du bois dans les sculptures des Sources de la Seine, *Hommages à Marcel Renard*, *Latomus* 103, 1969, 409–417.

Mermet 1993
C. Mermet, Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie), *Gallia* 50, 1993, 95–138.

Morel 1992
J.-P. Morel, Ex-voto par destination, ex-voto par transformation (à propos du dépôt votif de Fondo Ruozzo à Teano), *Mélanges Pierre Lévêque 6. Religion, ALUB* 463, 1992, 221–232.

Nickel 1999
C. Nickel, Gaben an die Götter. Der gallo-römische Tempelbezirk von Karden (Kr. Cochem-Zell, D), *Archéologie et Histoire romaine* 3, Montagnac, 1999.

Planson, Amiot 1984
E. Planson et M. Amiot, Un petit atelier de métallurgie d'époque romaine à proximité du sanctuaire des Bolards (Nuits-Saint-Georges, Côte-d'Or), *Actes du 109e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon*, 1984, 23–34.

Plouin-Fortune 2004
C. Plouin-Fortune, Les vases cultuels découverts dans le mithraeum de Biesheim (Haut-Rhin), *SFECAG,Actes du congrès de Vallauris 2004*, 269–276.

Pommeret 2001
C. Pommeret (dir.), *Le sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges(Côte-d'Or)*, Dijon, 2001.

Polfer 1999
M. Polfer (éd.), Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l' Empire romain. Actes du colloque d'Erpeldange, mars 1999. *Monographies Instrumentum* 9, Montagnac, 1999.

Polfer 2002
M. Polfer (dir.), L'artisanat romain : évolutions, continuité, ruptures (Italie et provinces occidentales). Actes du 2ème colloque international d'Erpeldange (G.-D. de Luxembourg), 26–28 octobre 2001, *Monographies Instrumentum* 20, Montagnac, 2002.

Querel, Woimant 2002
P. Querel, G.- P. Woimant (dir.), Le site d'Estrées Saint-Denis, Sanctuaire et habitat, une agglomération secondaire ?, *RAPic* 2002.

Rey-Vodoz 1991
V. Rey-Vodoz, Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains, dans J.-L. Brunaux (dir.), *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Paris, 1991, 215–220.

Romeuf, Dumontet, 2000
A.-M. Romeuf, M. Dumontet, Les ex-voto gallo-romains de Chamalières, *DAF* 82, Paris, 2000.

Santoro Bianchi 2003
S. Santoro Bianchi(dir.), *Artigianato e produzione nella Cisalpina. Parte I. Proposte di metodo e prime applicazioni,* Firenze, 2003.

Scheid 2000
J. Scheid, Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines, dans : Van Andringa 2000, 19–26

Topoi 1998
F. Blondé et A. Muller (éd.), L'artisanat en Grèce ancienne : les artisans, les ateliers, *Topoi* 8/2, 1998, 543–845.

Tuffreau-Libre 1992
M. Tuffreau-Libre*, La céramique en Gaule romaine*, Paris, 1992.

Ulbert *et alii*
C. Ulbert, J.-C. Wulfmeier and I. Huld-Zetsche, Ritual deposits of Mithraic cult-vessels : new evidence from Sechtem & Mainz, *JRA* 17, 2004, 354–370.

Van Andringa 2000
W. Van Andringa (éd.), Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine, *Centre Jean-Palerne, Mémoires* XXII, Université de Saint-Etienne, 2000.

Van Andringa 2002
W. Van Andringa, *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (Ier-IIIe siècle apr. J.-C.),* Paris, 2002.

Vendriès 1999
C. Vendriès, Un objet sonore méconnu : le sistre de Vermand(Aisne) et les « sistres- tiges » gallo-romains, *Revue du Nord* 81, 1999, 187–196.